

Faire une thèse ... Est ce trop tard ?

Par **b**, le **12/02/2018** à **19:55**

Bonjour à tous

Je me permets de vous contacter afin de vous demander votre avis. Je suis actuellement en poste dans une entreprise spécialisée dans mon domaine à savoir l'assurance. Or je vis une vraie désillusion. Je n'aime pas ce que je fais dans le sens où la productivité passe avant la qualité et la technicité du droit. Trop de masse de volume à traiter au détriment de l'analyse

J'ai obtenu mon m2 en 2016 et j'ai actuellement 28 ans. Je voulais faire une thèse depuis pas mal de temps mais je n'ai pas osé sauter le pas du fait du peu de perspective. Je veux être professeur enseigner rédiger des articles faire de vrai'analyse faire des conférences. Pensez vous au il soit trop tard ?

Le monde de l'entreprise ne m'attire pas du tout... Je déteste.

Le statut de maître de conférence est a priori très difficile à obtenir...mais pensez vous que cela soit impossible ?

Le contrat doctoral est il soumis a des conditions strict ?

Honnêtement je veux vraiment sauter le pas et changer d'orientation je veux être professeur à l'Université mais j'ai peur que mon âge et mon parcours moyen ne me permettent pas de le faire. J'ai un dossier plus que moyen mais en m2 j'ai eu une mention. Mon rapport de stage (ce n'était pas un mémoire mais je l'avais rédigé comme tel car je l'avais effectué dans une entreprise du monde de l'édition, j'avais eu 17)

Pourriez vous me donner sincèrement votre avis ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/02/2018** à **07:48**

Bonjour

Déjà avez-vous trouvé un ou une professeur qui accepterait d'être votre directeur/directrice de thèse. Avez-vous une idée du domaine dans lequel vous voulez travailler.

Je connais une personne qui s'est lancé dans le doctorat après avoir travaillé deux ans

comme juriste. Mais elle avait fait un mémoire en M2. Ne pas avoir fait de mémoire en M2 est un énorme handicap. A mon avis, c'est un peu cuit.

Mais qui ne tente rien n'a rien.

Il faut aussi avoir conscience que peu de docteur deviendront maître de conférences

Par **Herodote**, le **13/02/2018** à **08:23**

Bonjour,

Si c'est votre réelle volonté et que le fait de ne pas avoir fait de mémoire est rédhibitoire, vous pouvez, en cas de refus, vous porter candidat dans un master 2 recherche de la discipline qui vous plaît. Si vous finissez suffisamment bien classé dans votre master, cela vous permettra de prétendre à un contrat doctoral.

Le cas échéant, le mémoire de recherche vous donnera une petite idée de ce qu'est un travail de recherche et si cela vous plaît.

Par **b**, le **13/02/2018** à **08:38**

Bonjour,

Merci pour votre retour.

1) j'ai potentiellement trouvé un professeur qui serait susceptible de me prendre.
2) effectivement je n'ai pas fait de mémoire mais j'ai rédigé un certain nombre de travaux durant mon m2 et mon stage qui peuvent compenser le mémoire notamment des articles de commentaires de jurisprudence, un travail de fond sur le projet à l'époque de l'ordonnance en droit des obligations.

Bref j'ai fait des choses mais pas un mémoire stricto sensu.

Après si vous me dites qu'il y a peu de chances d'être maître de conférences au vu de mon âge et de mon niveau... :s

Merci pour le retour en tout cas

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/02/2018** à **10:38**

Bonjour

Ce n'est pas en raison de votre âge et de votre niveau que vous aurez peu de chance d'être maître de conférences. C'est juste que c'est une qualification très difficile à obtenir d'où la nécessité d'avoir un projet de secours.

Par **marianne76**, le **13/02/2018** à **14:28**

Bonjour

J'ai pour ma part entamé une thèse après avoir été salariée puis avocat plusieurs années donc vous voyez ce n'est pas un réel problème,

La difficulté est effectivement ailleurs, aller jusqu'au bout de la thèse, obtenir la qualification et enfin trouver un poste

Par **b**, le **13/02/2018** à **18:53**

Bonsoir,

Quels sont les critères pour obtenir cette qualification ? Est ce la thèse et sa portée qui permettent d'avoir cette qualification ?

Merci

Par **marianne76**, le **13/02/2018** à **19:10**

Bonjour

La thèse évidemment est fondamentale mais en général il faut aussi un ou deux articles publiés

Par **b**, le **13/02/2018** à **19:19**

Merci pour vos réponses. Je vais méditer tout cela...

Par **b**, le **14/02/2018** à **20:28**

Bonsoir à tous,

Je voulais vous remercier pour vos retours.

Honnêtement je ne veux pas vivre avec des regrets du type "j'aurais dû faire ça". Je prendrai aussi un plan b. Du fait de mon cursus, je pourrais tjrs retourner en entreprise.

Pourriez vous m'indiquer les conditions pour un contrat doctoral ? Quand faire la demande ?
Merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/02/2018** à **14:07**

Bonjour

Renseignez-vous auprès de l'école doctorale de votre discipline et surtout auprès de votre futur directeur de thèse.

Par **b**, le **15/02/2018** à **20:43**

Bonsoir

Merci je vais faire comme vous dites.

Réussissez vous à travailler en même temps que la thèse ou cela est il compliqué ?
Comment vous organisez vous ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/02/2018** à **07:51**

Bonjour

Oui je suis chargé de TD et j'ai un autre boulot à côté car les chargés de TD vacataire ne sont pas payés mensuellement mais à la fin de leur mission (mais ça peut arriver que ça tombe un peu chaque mois). Or, mes factures, elles, tombent bien mensuellement [smile3]

Après, l'organisation c'est assez simple : quand je ne suis pas au boulot, je suis à la BU ou devant mon ordi pour travailler ma thèse (et je passe de temps en temps sur le forum).

Par **b**, le **17/02/2018** à **21:36**

Bonsoir,

Merci. Effectivement, vous êtes on va dire très occupé :)

J'aurais également une dernière question à vous soumettre: comment avez vous pu déterminer le sujet de votre thèse ? Cela s'est il fait en concertation avec votre directeur, ou aviez vous déjà une idée précise ?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/02/2018** à **08:24**

Bonjour

Un peu des deux. J'avais déjà un début d'idée et c'est ma directrice de thèse qui m'a aidé à trouver le bon sujet.

Par **b**, le **18/02/2018** à **10:43**

merci pour votre retour:)

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/02/2018** à **11:51**

Mais de rien !

Je vous souhaite bon courage pour la suite.